



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01822

Numéro SIREN : 517 689 261

Nom ou dénomination : 4 TOURS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt 9143

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AIX EN PROVENCE
38 Cours Mirabeau - CS 70791
13625 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT

TEL SERVICE RCS 04 42 37 76 09

4 TOURS INVEST - FAUCHER
56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE
13770 Venelles

V/REF :
N/REF : 2009 B 1822 / 2017-B-9143

Le greffier du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence certifie qu'il a reçu le 19/09/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

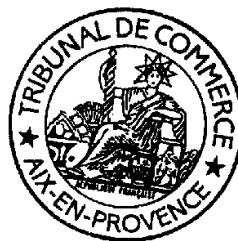
Concernant la société

4 TOURS INVEST
Société par actions simplifiée
56 avenue de la Grande Bégude
RN 96
13770 Venelles

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-9143 le 19/09/2017

R.C.S. AIX 517 689 261 (2009 B 1822)

Fait à AIX EN PROVENCE le 19/09/2017,
LE GREFFIER





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
SAS 4 TOURS INVEST			56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96 13770 VENELLES											
SIRET	5	1	7	6	8	9	2	6	1	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

REGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:														
SIRET														

B ACTIVITE																							
Activités exercées			LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX						Si vous avez changé d'activité, cochez la case														
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)																							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%				72 273		Bénéfice imposable à 15%		38 120		Déficit											
2 Plus-values																							
PV à long terme imposables à 15%						Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%																	
PV à long terme imposables à 19%						Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%						PV exonérées (art. 238 quindecies)					

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches																							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies			☐			Jeunes entreprises innovantes			☐			Zones franches urbaines			☐			Pôle de compétitivité			☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies			☐			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			☐			Autres dispositifs			☐			Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées			☐			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %											
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :																							
dans le secteur productif, art. 244 quater W										dans le secteur du logement social, art. 244 quater X													

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%														

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPE							
4 PLACE BARTHELEMY NIOILLON 13100 AIX EN PROVENCE Tél:				Tél:			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:			
N° d'agrément du CGA				Date: 15/05/2017 Lieu VENELLES			
				Qualité et nom du signataire: C FAUCHER DIRECTEUR			
Tél:				Signature			

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2017			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	
					5	6	7	8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
QUADRATUS Informatique									

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :420...000.....)			DA	420 000	420 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	11 632	6 618		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	184 196	88 967
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	80 584	100 243		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	696 412	615 828		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 335 584	2 511 621		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	116 103	119 691	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 060			
	Dettes fiscales et sociales			DY	39 380	51 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	8 584	9 887		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	2 502 711	2 692 678		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 199 124	3 308 506		
RENVOLS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	329 546	440 009	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST										Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF						
			FG	389 273	FH		FI	389 273	368 190				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	389 273	FK		FL	389 273	368 190				
	Production stockée*						FM						
	Production immobilisée*						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	64 873	83 042				
	Autres produits (1) (11)						FQ						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	454 147	451 232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS						
	Variation de stock (marchandises)*						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	59 401	63 454				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	36 698	27 263				
	Salaires et traitements*						FY						
	Charges sociales (10)						FZ						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*				GA	124 831	125 299			
				- dotations aux provisions				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	68 171	6 268			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	289 101	222 283				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	165 046	228 949					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 222	2 224				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP	1 222	2 224				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	60 879	94 693				
	Différences négatives de change						GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	60 879	94 693				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 656)	(92 469)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	105 390	136 480					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	4	2	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	5 000	25 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	5 004	25 002	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	0	21 601	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	0	21 601	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 004	3 401	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	29 809	39 638	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	460 373	478 458	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	379 789	378 215	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	80 584	100 243	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	58 605	83 042	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	DROIT D ENTREE												5 000
	DIVERS												4
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise :SAS 4 TOURS INVEST

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	388 196	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ	2 582 973	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2			KP	110 486	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	3 081 655	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 081 655	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	388 196	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	2 582 973	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	110 486
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG		NH	3 081 655	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
		Autres participations				1Ø		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F			
TOTAL IV				13		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	3 081 655		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	352 362	PN	115 294	PO		PQ	467 656
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	63 744	PW	9 537	PX		PY	73 281
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	416 106	QV	124 831	QW		QX	540 937
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	416 106	ØP	124 831	ØQ		ØR	540 937

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :SAS 4 TOURS INVEST

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	127 139		127 139			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 831		9 831			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	772		772			
	TOTAUX			VT	137 743	VU	137 743	VV	
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 199		4 199						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	2 362 013		158 220		697 957		1 505 837		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	116 103		116 103						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 060		3 060						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	39 380		39 380						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 584		8 584						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 533 340	VZ	329 546		697 957		1 505 837	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	152 202	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6														
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WA	80 584														
			de son conjoint				moins part déductible *					à réintégrer :		WB												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE		WC													
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)				WG			XE												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB															
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX			XW												
	Amendes et pénalités				WJ		Charges financières (art. 212 bis)*				XZ															
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY															
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	29 809													
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL						Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8													
			- imposées au taux de 0 %											ZN												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN															
					- Plus-values soumises au régime des fusions							WO														
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR																
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU					Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ									
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8														
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1																
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3															
										WR		110 393														
TOTAL I											WS															
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT																
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU															
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV													
			- imposées aux taux de 0 %											WH												
			- imposées aux taux de 19 %												WP											
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures													WW										
			- imputées sur les déficits antérieurs														XB									
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %															I6								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ															
Régime des sociétés mères et des filiales *				(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A				XA														
Produit net des actions et parts d'intérêts :																										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY													
	Majoration d'amortissement *													XD												
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2						Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF							
			Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)				PA											
			Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				XC											
											PC															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS																
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9					Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI				XG									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2																
TOTAL II											XH															
III. RÉSULTAT FISCAL										XI		110 393														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)							ZL															
				déficit (II moins I)						XJ																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											XL															
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO																
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN		110 393													

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB	5 014						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	100 243		Dividendes		- Autres réserves		ZD	95 229						
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions				ZE							
							Report à nouveau				ZF							
	TOTAL I			OF	100 243		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	100 243						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	3 050				2 500					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ										
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	650									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	24 396				24 327					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	31 305				36 626					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	59 401				63 454					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 666									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		)	9Z	35 032				27 263					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	36 698				27 263					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	90 225				157 687					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	10 117				9 871					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*							OB										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS										
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis:						handicapés):	YP										
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

QUADRATUS Informatique

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 4 TOURS INVEST</u>			Néant ☐ *									
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
Exercice ouvert le : <u>01012016</u> et clos le : <u>31122016</u> Durée en nombre de mois <u>1 2</u>												
I - Production de l'entreprise												
Ventes de marchandises	OA											
Production vendue - Biens	OB											
Production vendue - Services	OC	389 273										
Production stockée	OD											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE											
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF											
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH											
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	58 605										
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT											
TOTAL 1	OM	447 879										
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)												
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON											
Variation de stock (marchandises)	OO											
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP											
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ											
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	59 401										
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU											
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW											
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY											
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ											
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9											
TOTAL 2	OJ	59 401										
III - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	388 478									
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	388 478										
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X										
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	447 879										
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016								
Date de cessation	HR											
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.												
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.												

QUADREATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 TOURS INVEST

ADRESSE (voie) 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL 13770 VILLE VENELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

51768926100017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 4 TOURS INVEST

ADRESSE (voie)

56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL

13770

VILLE

VENELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
TERRAINS	388 196	388 196		
21100000 TERRAIN VENELLES	388 196	388 196		
CONSTRUCTIONS	2 152 523	2 277 354	124 831	5.48
21310000 BATIMENTS VENELLES	2 582 973	2 582 973		
21350000 CONSTRUCT? AAI	110 486	110 486		
28130000 AMORT,BATIMENTS VENELLES	467 656	352 362	115 294	32.72
28135000 AMORT, AAI, CONSTRUCT? VENELLE	73 281	63 744	9 537	14.96
Total II	2 540 718	2 665 549	124 831	4.68
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	58 968	103 345	44 377	42.94
41100000	121 760	99 151	22 610	22.80
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	5 379	10 462	5 084	48.59
49100000 PROV, DEPR, COMPTES CLIENTS	68 171	6 268	61 903	987.60
AUTRES CREANCES	9 831	453	9 378	NS
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	9 831		9 831	
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC		453	453	100.00
DISPONIBILITES	588 834	538 378	50 456	9.37
51200000 CREDIT AGRICOLE VENELLES	60 561	41 838	18 723	44.75
51210000 CAISSE EPARGNE VENELLES	72 698	92 188	19 490	21.14
51220000 CE COMPTE EXCEDENT PROFESS?	455 575	404 352	51 222	12.67
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	772	781	9	1.09
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	772	781	9	1.09
Total III	658 406	642 957	15 449	2.40
TOTAL GENERAL	3 199 124	3 308 506	109 382	3.31

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	420 000	420 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	420 000	420 000		
RESERVE LEGALE	11 632	6 618	5 014	75.76
10610000 RESERVE LEGALE VENELLES	11 632	6 618	5 014	75.76
AUTRES RESERVES	184 196	88 967	95 229	107.04
10681000 AUTRES RESERVES VENELLES	184 196	88 967	95 229	107.04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	80 584	100 243	19 659	19.61
Total I	696 412	615 828	80 584	13.09
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 335 584	2 511 621	176 036	7.01
16410000 PRET 8179087 2 429 180,34/CE	2 097 848	2 252 669	154 820	6.87
16420000 AMORT, EMPRUNT 375000 _ 03/10	233 537	258 952	25 415	9.81
16884000 INTERETS COURUS	4 199		4 199	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	116 103	119 691	3 588	3.00
16500000 DEPOTS CAUTIONN, RECUS	116 103	115 172	931	0.81
16880000 INTERETS COURUS		4 519	4 519	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 060		3 060	
40100000	3 060		3 060	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	39 380	51 480	12 099	23.50
44200000 ETAT -IMPOTS TAXE RECOUVRABLES		980	980	100.00
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES		18 054	18 054	100.00
44551000 TVA A DECAISSER	17 072	18 634	1 562	8.38
44572000 TVA COLLECTEE ?20%	21 412	12 070	9 342	77.39
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR	896	1 742	845	48.52
AUTRES DETTES	8 584	9 887	1 302	13.17
46860000 CHARGES A PAYER	8 584	9 887	1 302	13.17
Total IV	2 502 711	2 692 678	189 967	7.05
TOTAL GENERAL	3 199 124	3 308 506	109 382	3.31

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12		31/12/2015 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	389 273		368 190		21 084	5.73
70600000 LOYERS DIVERS A RECEVOIR			26 238		26 238	100.00
70600001 LOYER 4 TOURS SCA	41 179		41 173		5	0.01
70600010 loyer cjcd lot0001	14 165		3 540		10 625	300.15
70600100 LOYER NATUR HOUSE LOT 902	17 520		17 520			
70600110 LOYER BRUNO LOT904	20 160		25 200		5 040	20.00
70600200 LOYER LAURIELOU LOT 905	16 134		4 139		11 995	289.78
70600300 LOYER SUBWAY LOT 906	21 360		21 360			
70600400 LOYER NIKOLAOS LOT 908	17 727		24 033		6 307	26.24
70600500 LOYER MOD'N SPORT LOT 911	51 840		51 840			
70600600 LOYER LA LUNETTERIE LOT 912	22 240		24 207		1 967	8.13
70600700 LOYER PATISserie SEGOND LOT913	17 920		19 413		1 493	7.69
70600800 LOYER BERGAMOTTE LOT 914	11 971		17 173		5 203	30.30
70600810 LOYER FIORE	4 282				4 282	
70600900 LOYER JADE D'ASIE LOT 915	35 960		35 960			
70601000 LOYER CONCEPT STORE L916	9 800		18 560		8 760	47.20
70601100 LOYER ZEPHYR AND CO LOT930	14 480		14 480			
70601200 LOYER ATOMIC STORE LOT 940	14 498		14 498			
70601300 LOYER SHAPE ATTITUDE LOT 944	37 920		41 080		3 160	7.69
70601400 LOYER AMANDINE L952	20 119		20 250		131	0.65
Chiffre d'affaires NET	389 273		368 190		21 084	5.73
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	64 873		83 042		18 169	21.88
78174000 REPRISES PROV? CREANCES CLT	6 268				6 268	
79100000 TRANSF, CHG, EXPLOITATION	3 247		9 860		13 107	132.93
79100001	2 319		955		1 363	142.68
79100100 PROV?/CH, NATUR HOUSE LOT902	2 505		2 751		247	8.96
79100110 PROV?/CHARGES BRUNO LOT 904	3 953		4 359		406	9.31
79100200 PROV?/CH,LAURIELOU LOT905	2 562		1 701		861	50.59
79100300 PROV?/CH, SUBWAY LOT906	3 115		3 582		467	13.04
79100400 PROV?/CH, NIKOLAOS LOT908	3 151		7 326		4 176	57.00
79100500 PROV?/CH, MOD'N SPORT LOT911	7 374		7 858		484	6.16
79100600 PROV?/CH,LA LUNETTERIE LOT912	3 150		3 586		436	12.15
79100700 PROV?/CH,RIEDERER LOT913	2 521		2 993		471	15.75
79100800 PROV?/CH,BERGAMOTE LOT914	1 759		3 429		1 670	48.69
79100810	705				705	
79100900 PROV?/CH,LE JADE D'ASIE LOT915	10 307		12 500		2 193	17.54
79101000 PROV?/CH, CONCEPT STORE	380		3 640		4 019	110.43
79101100 PROV?/CH,ZEPHYR AND CO	2 188		2 413		225	9.32
79101200 PROV?/CHARGES KILIBOB LOT940	2 177		2 450		273	11.14
79101300 PROV?/CH,SHAPE ATTITUDE LOT944	6 064		6 780		717	10.57
79101400 PROV?/CH,AMANDINE L952	8 382		6 860		1 522	22.19
Total des Produits d'exploitation	454 147		451 232		2 914	0.65
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	59 401		63 454		4 053	6.39
60400000 ACHATS ETUDES, PREST, SERVICE	180				180	
60470000 ETUDES DIVERSES+ PRESTAT?	320				320	
60611000 EDF VENELLES	1 646		1 443		203	14.08
60612000 EAU VENELLES	4 941		7 596		2 655	34.95
60630000 FOURN, ENTRET? & PETIT EQUIPT	480		4 085		3 605	88.25
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 550		2 500		50	2.00
61510000 ENTRET?REPARAT?/INSTALLAT?	10 764		12 416		1 653	13.31
61520000 ENTRET? REPARAT?MAT? IMMO	4 710		3 308		1 402	42.39

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
61560000 MAINTENANCE	3 783		1 694		2 090	123.40
61600000 ASSURANCE	4 021		3 496		524	15.00
62140000 PERSONNEL EXT, MIS A DISPO	650				650	
62260000 HONORAIRES	23 038		23 368		330-	1.41-
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	1 358		959		399	41.65
62300000 PUBLICITE, PUBLICATION, ,,,			365		365-	100.00-
62310000 PUB,ANNONCES INSERTIONS	174				174	
62570000 RECEPTIONS	11				11	
62600000 FRAIS POSTE TELECOM VENELLES	197		235		38-	16.28-
62700000 SERVICES BANCAIRES	577		1 988		1 410-	70.95-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	36 698		27 263		9 435	34.61
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	1 666				1 666	
63512000 TAXES FONCIERES	35 032		27 263		7 769	28.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	124 831		125 299		468-	0.37-
68112000 DOT?IMMOB, CORPORELLES	124 831		125 299		468-	0.37-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	68 171		6 268		61 903	987.60
68174000 DOT, PROV, DEPR, CREANCES	68 171		6 268		61 903	987.60
Total des Charges d'exploitation	289 101		222 283		66 818	30.06
Résultat d'exploitation	165 046		228 949		63 903-	27.91-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 222		2 224		1 001-	45.03-
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 222		2 224		1 001-	45.03-
Total des Produits financiers	1 222		2 224		1 001-	45.03-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	60 879		94 693		33 814-	35.71-
66110000 INT, EMPRUNTS DETTES	60 879		94 693		33 814-	35.71-
Total des Charges financières	60 879		94 693		33 814-	35.71-
Résultat financier	59 656-		92 469-		32 813	35.49
Résultat courant avant impôts	105 390		136 480		31 090-	22.78-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	4		2		1	57.02
77100000 PROD, EXCEPT, OPER, GESTION	4		2		1	57.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 000		25 000		20 000-	80.00-
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPT,	0				0	
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	5 000		25 000		20 000-	80.00-
Total des Produits exceptionnels	5 004		25 002		19 999-	79.99-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	0		21 601		21 601-	100.00-
67100000 CHARGES EXCEPTIONNE, OPER GEST	0		21 601		21 601-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL			0		0-	100.00-
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			0		0-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges exceptionnelles	0	21 601	21 601	100.00
Résultat exceptionnel	5 004	3 401	1 602	47.11
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOTS SUR BENEFICES	29 809	39 638	9 829	24.80
	29 809	39 638	9 829	24.80
Total des produits	460 373	478 458	18 086	3.78
Total des charges	379 789	378 215	1 574	0.42
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	80 584	100 243	19 659	19.61

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Béguède
13770 VENELLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le 29 juin à 18.00 heures, les associés de la SAS « 4 TOURS INVEST », au capital de 420.000 euros se sont réunis en assemblée générale, sur convocation écrite du 24 mai 2017, dans la salle de réunion de la SCA LES QUATRE TOURS à VENELLES.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émaillée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire. L'Assemblée est présidée par M. Thierry BLANCHARD, en sa qualité de Président du Conseil de Direction.

Mme Christine MONNIER et M. Pierre Marc COULET associés et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

M. Christian FAUCHER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 35 494 actions sur les 42.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins 2/3 est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil de Direction
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport des Gérants sur l'exercice 2016.
- Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2016
- Approbation des comptes et du bilan, quitus de gestion au Conseil de Direction.
- Affectation du Résultat de l'exercice.
- Constatation de la variation du Capital Social.
- Questions diverses.

RC 15 21

4 TOURS INVEST SAS

Il est donné lecture

- Du PV de la précédente AGO
- Du rapport du conseil de direction (en annexe);

La présentation de la situation locative, des comptes 2015, et du compte d'exploitation prévisionnel est faite sur POWER POINT.

1) Présentation des éléments du BILAN :

• ACTIF

Immobilisations :

Celles-ci se composent des éléments suivants :

- Terrains : 388 196 € à savoir le terrain acheté à la cave dans le cadre de l'achat du bâtiment et le terrain "Chevrot"

- Constructions : 2 693 459 € (correspond aux 2 bâtiments – cave et galerie) à déduire les amortissements depuis la mise en fonction des bâtiments pour un total de 4 16 106 €
Soit une immobilisation nette de 2 540 718 € (Terrain + construction).

Créances :

127 139 € dont 68 171 € provisionnés - Il s'agit de loyers dus non versés. Ce poste est en augmentation du fait des difficultés de plusieurs locataires. Un état des lieux est présenté par les gérants, reprenant les diverses situations et les actions menées pour recouvrement des créances. En particulier dépôt de Bilan de Anthocyane - La Bulle Chic, fermeture de Zephyr et d'une partie de la salle de sport (l'autre partie dévolue à la Cryothérapie subsiste). Difficultés de paiement pour Nikolaos et Atomic store I et II.

Disponibilités :

588 834 € correspond à de la trésorerie constituée des cautions versées par les locataires (115 172 €) des droits au Bail encaissés (+/- 120 000 € net), des résultats des exercices passés et des loyers encaissés en période de franchise de remboursements.

La trésorerie a progressé mais reste pénalisée par les difficultés de certains locataires.

• PASSIF

Capital Social : 420 000.00€

Emprunt :

- Concours bancaires : 2 335 584 € dont
 - Emprunt lié à l'achat du bâtiment Cave : solde 233 537 €
 - Emprunt lié à la construction : 2 097 848€
 - Intérêts courus : 4 199 €

- Dépôts et cautions : 116 102€ cautions versées en garantie des loyers

Dettes fiscales : 39 380 € (IS et TVA)

2) Présentation du compte de Résultat :

Produit d'exploitation : 454 146 € correspond aux loyers versés et provisions sur charges

- Loyer cave (indexation sur l'indice des loyers commerciaux) = 41 179 €
- Loyer galerie 348 094 €

4 TOURS INVEST SAS

- Provisions pour charges 58 605€

Charges d'exploitations: 59 401€ dont 23 038 € d'honoraires de gestion et charges à refacturer aux locataires.

Amortissements: 124 831€ concerne le bâtiment Cave pour 1/5 environ

Résultat d'exploitation: il ressort à 165 045 € en baisse importante du fait d'une provision importante sur les créances locataires.

Erais financiers: 60 879 € liés à l'emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE pour la cave et à la Caisse d'Epargne pour « Les Terrasses du CELLIER ». A noter que les taux des emprunts ont été renégociés entraînant une baisse substantielle des frais.

Résultat exceptionnel: 5 004€ avec en produits exceptionnels : 5 004€ correspondent à un pas de porte.

Bénéfice net: + 80 583€ – Résultat positif après 29 809€ d'IS et supérieur à celui budgété du fait d'un taux de remplissage supérieur aux prévisions et de la baisse des frais financiers.

3) Compte de résultat prévisionnel.

Sur la base de cet exercice Christian FAUCHER présente un compte de résultat prévisionnel pour 2017, en fonction de l'état des baux signés. Plusieurs hypothèses sont étudiées.

A l'heure actuelle un lot (au 1^{er}) reste sans affectation (ancien ZEPHYR libéré au 31/05/2017), un lot libéré par la salle de Gym semble devoir être repris et les 2 lots du restaurant (au 1^{er} également) sont à relouer, mais nous sommes bloqués par le dépôt de bilan. Au RDC NIKOLAOS reste fragile.

Le chiffre d'affaire estimé pour 2017 varie de 295.000 € à 341.000€ qui compte tenu de l'estimation de nos charges produirait un résultat d'exploitation de 127.000 à 179.000 euros et compte tenu des frais financiers un résultat allant de 52.000 à 87.000 €. IS déduit.

Compte tenu de 125 000 euros d'amortissement, nous sommes dans l'ensemble des cas en mesure d'assurer le remboursement de nos emprunts (178.000€/an) avec dans la plus mauvaise des situations un prélèvement sur notre trésorerie qui reste « confortable ». Nous avons demandé un remboursement de crédit plus élevé sur une partie de l'exercice, mais qui n'impactera 2017 que quelques mois (5)

Le point mort de résultat (Bénéfice=0) a été abaissé du fait de la renégociation des emprunts et correspond à environ 232 000 € de CA soit taux de remplissage <70% - dépassé à l'heure actuelle (correspond 0 la location du rdc seul).

Ce point mort compte tenu du remboursement en capital à effectuer crée néanmoins un déficit de trésorerie de +50.000€ notre trésorerie est suffisante pour l'absorber.

Le point mort de trésorerie (amortissements + résultat net = remboursement en capital) est de un peu moins de 80% de taux de remplissage – dépassé à l'heure actuelle.

En conclusion: Quelques locataires en situation difficile, mais ne remettent pas en cause le projet.

Cette phase difficile qui correspond pour beaucoup de commerce à la 3^{ème} année d'exploitation (dans le cas de création) avait été anticipée.

Puis le Président déclare la discussion ouverte et invite les participants à poser les questions qu'ils souhaitent sur les comptes et le projet.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Première résolution: approbation des comptes et quitus au Conseil de Direction après présentation des comptes

HC CF 

4 TOURS INVEST SAS

- approbation des comptes tels que présentés
- quitus aux membres du conseil

Approuvé à l'unanimité.
Approuvé à l'unanimité.

2. Deuxième résolution : Affectation du résultat

Résultat courant : + 80.853 Euros

Propositions concernant le résultat courant :

Affectation d'un montant de +30,368 Euros aux réserves légales (elles seront ainsi totalement constituées)
Affectation du solde aux autres réserves

Approuvé à l'unanimité.

3. Troisième résolution : Approbation des conventions réglementées : Sans objet

4. Quatrième résolution : indemnité compensatrice du temps passé par les administrateurs : Sans objet

5. Cinquième résolution : renouvellement des membres du conseil de Direction :

- Sortants (cf./liste) : Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN
- Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire

- Administrateurs se représentant (cf./liste) - Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN

Thierry Blanchard demande si un des associés présents souhaite se présenter, aucun candidat déclaré, il propose ensuite un vote à main levée, personne ne s'y oppose.
Il suggère que le Conseil de Direction soit reconduit dans son ensemble.

Approuvé à l'unanimité.

6. Sixième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies de procès-verbal constatant ces délibérations, pour accomplir toutes les formalités légales.

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Thierry BLANCHARD

Le secrétaire

Christian FAUCHER

Les scrutateurs :

Christine MONNIER

Pierre – Marc COULET

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

Je soussigné Christian FAUCHER – esq Secrétaire Général représentant la Société
4 TOURS INVEST SAS - certifie que les documents comptables de l'exercice 2016
transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par
l'assemblée générale du 29 juin 2017

Fait à Venelles le, 18/09/2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Faucher', with a horizontal line underneath it.